



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 16 JUIN 2009
Volume 11 - numéro 20

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 16 juin 2009 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, messieurs France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, messieurs Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, Christian Ouellet, directeur des services éducatifs, Vincent Pelletier, conseiller en gestion de personnel, mesdames Christiane Séguin, directrice de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, et Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Madame Louise Malenfant, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, commissaires, et madame Johanne Brousseau, représentante du comité de parents.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

France Dubé, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 19 mai 2009 - # 18
- 5.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 26 mai 2009 - # 19
- 6.0 Correspondance
- 7.0 Direction générale
 - 7.1 Embauche d'une conseillère pédagogique
 - 7.2 Abolition de poste - personnel de soutien
 - 7.3 Ouverture de poste - personnel de soutien
- 8.0 Varia
 - 8.1 Dossier des commissaires
- 9.0 Naissances et/ou condoléances
- 10.0 Période de questions
- 11.0 Ajournement au lundi 29 juin 2009

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-363-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 MAI 2009 - # 18

Marie-Jeanne Lebel, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 19 mai 2009 - # 18, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-364-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 MAI 2009 - # 19

Anne Basque, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 26 mai 2009 - # 19, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-365-CE)

CORRESPONDANCE

LU la lettre de madame Line Gagné, sous-ministre adjointe aux réseaux du MELS, qui autorise la Commission scolaire à adopter un budget dont les dépenses excèdent les revenus pour l'année scolaire 2009-2010.

LU la résolution # 08-09-CE-49 du conseil d'établissement de l'École La Source qui fait référence aux aménagements des locaux de l'École Maria-Goretti dans l'édifice de l'École de la Vallée-des-Lacs à Squatec.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du bulletin «Info-Parents», année 4, # 4 de mai 2009 de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles.

LU le message de monsieur Marco Lévesque, enseignant à l'École Marie-Reine-des-Cœurs, qui souligne que le Club de lecture de l'École Marie-Reine-des-Cœurs a remporté le premier prix dans le cadre du concours annuel des clubs de lecture les plus livromagiques de Communication-Jeunesse. Une bourse de 600 \$ est offerte par l'Association des libraires du Québec.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

QUE la Commission scolaire achemine ses félicitations à tous les membres du Club de lecture de l'École Marie-Reine-des-Cœurs et à l'enseignant responsable, monsieur Marco Lévesque, pour avoir remporté le 1^{er} prix dans le cadre du concours annuel des clubs de lecture les plus livromagiques de Communication-Jeunesse.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-366-CE)

LU la résolution # C.É. 08/09/37 du conseil d'établissement de l'École Litalien qui achemine, dans le cadre de la consultation en vue de l'adoption de la «Politique sur le maintien ou la fermeture des écoles», la recommandation suivante : "Le CE propose à la Commission scolaire de diminuer le nombre minimum d'enfants au préscolaire 5 ans de 6 à 4 pour permettre de maintenir le service en région éloignée. Le CE craint que les parents gardent les jeunes à la maison, les privant ainsi d'une étape importante aux apprentissages scolaires."

Les commissaires prennent bonne note de la recommandation. Ils soulignent toutefois que le financement du MELS ne se réalise qu'à partir d'un minimum de 6 élèves.

LU la lettre de madame Amélie Ouellet, conseillère au Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage, qui répond à la consultation en vue de l'adoption de la «Politique sur le maintien ou la fermeture des écoles».

Les commissaires prennent bonne note des suggestions proposées, ils conviennent toutefois que le projet de politique permet déjà de considérer les éléments apportés.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne la sortie du procès-verbal de la séance régulière du 11 mai 2009 du comité de parents.

EMBAUCHE D'UNE CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que madame Jaimie Plourde, conseillère pédagogique, a donné sa démission sur son poste, à compter de l'année scolaire 2009-2010, dans le but de retourner à l'enseignement. Il y a donc lieu de combler le poste devenu vacant.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que madame Julie Martin est déjà en fonction à titre de conseillère pédagogique remplaçante depuis 2 ans;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des Services pédagogiques;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

D'embaucher madame Julie Martin à titre de conseillère pédagogique à un poste régulier à temps plein à compter du 11 juillet 2009.

D'autoriser la directrice des Ressources humaines, madame Catherine Boulay, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat afférent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-367-CE)

ABOLITION DE POSTE - PERSONNEL DE SOUTIEN

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, précise qu'un poste de secrétaire à 32 heures/semaine pour les Écoles Gérard-Raymond, Chanoine-Côté, Rayons-de-Soleil, l'Envol, l'Oiseau-Chanteur, Litalien et de La Joie est devenu vacant suite aux mouvements de personnel survenus par une prise de retraite. Compte tenu des baisses de clientèle et des besoins, le directeur général précise qu'il y a lieu de revoir le nombre d'heures de ce poste et que 25 heures/semaine convient.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les besoins identifiés au niveau du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT le pouvoir délégué au comité exécutif pour l'abolition des postes syndiqués en surplus;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

D'abolir le poste de secrétaire 32 heures/semaine pour les écoles Gérard-Raymond, Chanoine-Côté, Rayons-de-Soleil, l'Envol, l'Oiseau-Chanteur, Litalien et de La Joie à compter du 1^{er} juillet 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-368-CE)

OUVERTURE DE POSTE - PERSONNEL DE SOUTIEN

Le poste de secrétaire à 32 heures/semaine pour les écoles Gérard-Raymond, Chanoine-Côté, Rayons-de-Soleil, l'Envol, l'Oiseau-Chanteur, Litalien et de La Joie étant aboli, il y a lieu d'en ouvrir un à 25 heures/semaine.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

de soutien;

CONSIDÉRANT les besoins identifiés au niveau du personnel

l'ouverture des postes syndiqués;

CONSIDÉRANT le pouvoir délégué au comité exécutif pour

Jean-Pierre Gagnon, et résolu :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur

D'ouvrir un poste de secrétaire 25 heures/semaine pour les écoles Gérard-Raymond, Chanoine-Côté, Rayons-de-Soleil, l'Envol, l'Oiseau-Chanteur, Litalien et de La Joie à compter du 1^{er} juillet 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-369-CE)

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

AJOURNEMENT

CONSIDÉRANT qu'un dossier doit faire l'objet de résolution par le comité exécutif avant la tenue de la prochaine séance régulière;

IL EST PROPOSÉ par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

19 h 30.

QUE la présente séance soit ajournée au 29 juin 2009 à

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-370-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale